



GAMME UNIVERS

NATURE DES PRESTATIONS (Délais de carence)	1 ^{er} Euro et complémentaire CFE
	Limité à 150.000 Euros par année/adhérent
HOSPITALISATION (3 mois)	
HOSPITALISATION hors maternité (acceptation préalable) - MEDICALE - CHIRURGICALE - PSYCHIATRIE : dans la limite de 1500 Eur/An - Frais annexe à l'hospitalisation, dépassements d'honoraires	100 % DES FRAIS REELS dans la limite des tarifs habituels et raisonnables du pays de soins
CHAMBRE PARTICULIERE	100 % DES FRAIS REELS (limités à 50 Eur/jour)
LIT DE L'ACCOMPAGNANT D'UN ENFANT DE -12 ans	100 % DES FRAIS REELS (limités à 30 Eur/jour maxi 30 jours)
FRAIS MEDICAUX COURANTS	
Honoraires Généralistes	
Honoraires Spécialistes	
Analyses, radiologie, scanners	
IRM (accpetation préalable)	
Auxiliaire Médicaux prescrits (2)	
Médicaments prescrits (1)	
Forfait Pharmacie Non Remboursable, prescrite par un médecin (1)	
Kinésithérapie, orthophonie et orthoptie (acceptation préalable)	
Médecines douces (chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acupuncteur (acceptation préalable)	
Prothèses médicales (acceptation préalable)	
DENTAIRE (6 mois)	
Soins dentaires	
Prothèses dentaires, y compris inlays, onlays (acceptation préalable)	
Orthodontie : enfant de moins de 16 ans (acceptation préalable) dans la limite de 6 semestres	
Bonus Fidélité Prothèses Dentaires	
OPTIQUE (6 mois)	
Verres	
Monture	
Lentilles prescrites	
Forfait opération de la myopie	
Bonus Fidélité	
MATERNITE (acceptation préalable)	
Frais d'accouchement y compris Césarienne	
Frais liés au Traitement de la Stérilité - Fécondation in vitro dans la limite de 3 tentatives par adhési	ion

(1) Fournitures pharmaceutiques prescrites par un médecin à l'exception des produits diététiques, hygièniques, cosmétologiques et dermatologiques.

(2) Infirmiers, sages femmes.

EN OPTION:

Rapatriement, ou Transport sanitaire - Dans le pays d'origine du bénéficiaire, ou selon la gravité du cas, vers le Centre Médical le plus proche - Présence auprès du bénéficaire - Rapatriement du corps en cas de décès - Prise en charge des frais retour - Prise en charge des frais de voyage en cas de décès d'un proche parent.